

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université d'Amar TELIDJI-Laghouat
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et de langue française – LMD



Mémoire pour l'obtention d'un master en didactique des langues étrangères
Intitulé

**La fable et l'enseignement / apprentissage de
l'expression orale en classe de deuxième année
du moyen : quelle(s) représentation(s) des
enseignants ?**

Présenté par : Dina HAMDINI

Membres du jury :

Président : Tayeb KHENCHA, Maître-assistant « A », UATL

Examineur : Abderrahim Abdelhalim ARABI, Maître-assistant « A », UATL

Directeur de recherche : Thameur TIFOUR, Professeur, UATL

Année universitaire : 2023-2024

Dédicace

Je dédie ce travail à mes chers parents :

Chère Mère, paix à son Âme et que Dieu l'accueille dans son vaste paradis.

Cher Père, que Dieu vous préserve et vous donne une prompte guérison, inch'ALLAH.

Je dédie ce fruit au grand effort de mes sœurs

A ma sœur aînée, ma bien-aimée, ma deuxième mère « wided » et son mari et à leurs enfants.

Aux chères personnes qui m'ont toujours aidée et encouragée, qui étaient toujours à mes côtés, et qui m'ont accompagnée durant mon chemin d'études supérieures.

Remerciements

Remerciements

Au terme de ce travail, je tiens tout d'abord à rendre grâce à Dieu, le tout Puissant et le Miséricordieux de m'avoir donné le courage et la force qui m'ont permis d'arriver là.

Je tiens à remercier exceptionnellement mon directeur de recherche « Monsieur Thameur TIFOUR » pour son appui, sa disponibilité, sa patience, ses orientations et son aide durant toute la période du travail.

Mes remerciements s'adressent à Monsieur « Tayeb KHENCHA », notre chef du département et président du jury ainsi qu'à Monsieur « Abderrahim Abdelhalim ARABI », examinateur qui ont accepté d'évaluer ce travail et de l'enrichir par leurs propositions.

Je tiens également à remercier tous les enseignants et les enseignantes du département de français de l'université de Laghouat pour leur générosité et la grande patience dont ils ont su faire preuve malgré leurs charges académiques et professionnelles.

Mes remerciements s'adressent aussi à l'ensemble des enseignants des différents établissements que j'ai visités et qui ont accepté de contribuer à mon travail en me fournissant des réponses, explications et informations nécessaires pour le mener à bien.

Enfin, et finalement à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail, je vous remercie profondément.

Table des matières

Titre

Dédicace

Remerciements

Introduction 2

Chapitre I : La fable en classe de FLE

1. Le texte littéraire	5
2. Les genres littéraires.....	6
2.1. Le genre poétique.....	6
2.2. Le genre théâtral	7
2.3. Le genre narratif.....	7
3. La fable.....	8
3.1. Origine et évolution de la fable.....	8
3.2. Définition de la fable	8
3.3. Les caractéristiques de la fable	9
3.3.1. Le type narratif	9
3.3.2. Les personnages de la fable	9
3.3.3. La morale	9
3.3.4. Le plaisir	10
3.4. La typologie de la fable	10
3.4.1. Les fables libyques	10
3.4.2. Les fables ésoques	10
3.4.3. Les fables sybaritiques.....	10
3.4.4. Les fables milésiennes	10
3.5. Dimension didactique de la fable.....	11
3.6. La fable comme outil de motivation	11
3.7. L'aspect esthétique de la fable.....	11
3.8. L'utilisation des figures de style dans la fable.....	12
3.9. Le côté amusant de la fable.....	12

Chapitre II : L'oral en classe de FLE

1. Définition de l'oral.....	14
• L'oral tel que défini dans la didactique des langues	15
2. Les fonctions de l'oral.....	16
2.1. L'oral moyen d'expression	16
2.2. L'oral moyen d'enseignement	16
2.3. L'oral objet d'apprentissage	16
2.4. L'oral moyen d'apprentissage	17
2.5. L'oral objet d'enseignement	17
3. L'expression orale	18
4. La compréhension orale	19
5. L'enseignement de l'oral dans les différentes méthodologies	19
5.1. Méthodologie traditionnelle.....	20
5.2. Méthodologie directe	20
5.3. Méthodologie audio-orale MAO	21
5.4. Méthodologie structuro-globale audio-visuelle SGAV	21
5.5. Approche communicative	21
5.6. Approche par compétence	23
6. Supports pédagogiques utilisés en classe de l'oral	23
6.1. Supports audios.....	23
6.2. Supports audio-visuels.....	24
6.3. Supports iconiques.....	24
6.4. Supports écrits.....	24
6.5. Supports fabriqués	25
7. Objectifs de l'enseignement de l'oral	25
8. L'oral et la fable	26

Chapitre III : La fable et l'expression orale au regard des enseignants

1. Dispositif de recherche.....	29
1.1. Le questionnaire.....	29
1.1.1. Modalité de construction du questionnaire.....	29
1.1.1.1. Présentation du questionnaire.....	29
1.1.1.2. Objectifs	29
1.1.1.3. Champ d'enquête.....	30

2. Dépouillement des réponses.....	30
3. Interprétation des résultats	39
Conclusion.....	40
Bibliographie	41
Annexes	45
Résumé	48

Introduction

L'apprentissage d'une langue étrangère est essentiellement lié à la définition de base de la langue. La langue est un outil de communication qui facilite les interactions sociales. Il crée un réseau linguistique qui permet aux gens de communiquer, de s'exprimer et de partager leurs sentiments, leurs préférences et leurs désirs. L'objectif principal de l'enseignement/apprentissage du FLE est de former un apprenant civilisé capable de lire, d'écrire, de comprendre et de communiquer dans une langue étrangère.

Dans le système éducatif algérien, l'intégration pédagogique de la littérature dans les manuels scolaires était centrale pour la deuxième année moyenne. Ces manuels ont réussi à apporter du plaisir, du rire et du divertissement à nos élèves. Parmi ces genres littéraires, les contes, ainsi que les légendes et les fables, sont considérés comme les plus motivants et divertissants. Les fables constituent un environnement idéal qui nourrit non seulement les apprenants, mais nourrit également la créativité, l'imagination et le développement de valeurs morales telles que la vertu et la sagesse. Ainsi, les fabulistes utilisent généralement des animaux ou des plantes comme personnages fictifs pour aborder des vérités universelles de manière subtile qui intriguent les lecteurs et les encouragent à se plonger dans l'histoire.

Selon Dandrey Patrik (1991 :14), « *Le fabuliste ne décalque pas la réalité, il use de l'artifice le plus irréaliste pour insinuer une vérité d'expérience, instruire les enfants et édifier les adultes en les amusant.* » De plus, la fable est considérée comme une ressource pédagogique qui pourrait développer la compétence de l'expression orale chez les élèves du cycle moyen.

Par ailleurs, l'expression orale est une compétence essentielle dans le processus d'apprentissage des langues étrangères et dans l'acquisition de compétences linguistiques en général. Enseigner l'expression orale présente des défis pour les enseignants, car il s'agit d'une compétence multidisciplinaire qui couvre de nombreux domaines.

Il est important de trouver des moyens spéciaux et des supports appropriés tels que des jeux de rôle, des discussions, des dialogues et des exercices

dramatiques pour développer les compétences orales des élèves. Ces activités contribuent à promouvoir l'apprentissage de manière plus engageante et interactive.

Ainsi, notre travail de recherche s'inscrit dans le domaine de la didactique de l'oral et celui de la littérature. Il a pour objectif de mettre en évidence l'importance de l'intégration de la fable en classe de deuxième année du moyen pour aider les élèves à développer leur compétence d'expression orale.

Dans ce contexte, la problématique peut se résumer en ces interrogations :

- ❖ Dans quelle mesure l'intégration de la fable en classe de deuxième année du moyen peut-elle aider à développer chez les élèves leur compétence d'expression orale ?
- ❖ Quelle(s) représentation(s) ont les enseignants du moyen vis-à-vis de l'intégration de la fable comme un outil didactique pour l'enseignement de l'expression orale en classe de deuxième année du moyen ?

Pour y répondre, nous avons émis les hypothèses suivantes :

- ✓ La fable, de par ses particularités stylistiques et discursives, aiderait les apprenants de deuxième année du moyen à mieux s'exprimer oralement.
- ✓ Les enseignants du moyen seraient pour l'intégration de la fable comme un outil didactique pour l'enseignement de l'expression orale.

Notre travail de recherche se compose de deux parties principales : une théorique et l'autre pratique se subdivise en trois chapitres :

- Dans le premier chapitre, nous discuterons de la fable et les concepts qu'elle revêt.

Le deuxième chapitre sera consacré à l'oral en général et à l'expression orale en particulier.

- Le troisième chapitre portera sur l'enquête menée auprès des enseignants du moyen.

Chapitre I

La fable en classe de FLE

La place de la littérature dans le système éducatif algérien est significative, notamment dans les classes de FLE. Elle offre aux apprenants la possibilité de découvrir et d'apprécier la littérature française tout en améliorant leurs compétences linguistiques. Parmi les genres littéraires abordés dans le programme de français en Algérie figure la fable, qui joue un rôle important dans cet apprentissage.

Dans ce chapitre, nous essaierons d'expliquer la notion de texte littéraire et ses genres, puis nous nous concentrons sur l'origine et l'évolution d'une fable, sa définition selon les dictionnaires et les spécialistes du domaine, ses caractéristiques, sa typologie et sa dimension didactique.

1. Le texte littéraire

Le texte littéraire se distingue des autres types de textes par sa nature complexe et ses significations riches. Contrairement à d'autres types de textes, il ne se limite pas à la simple transmission d'informations. Dans le texte littéraire, les mots et les images sont étroitement liés les uns aux autres, ce qui crée une expérience de lecture unique.

Dans un texte littéraire, les mots transcendent leur sens premier et prennent des connotations et des images qui dépendent du contexte culturel, des références et des préférences de l'écrivain. Les mots prennent vie et le texte devient vivant, expressif et riche en tournures lexicales, utilisant des figures de style et autres dispositifs littéraires. Chaque écrivain développe sa propre façon d'écrire et crée un style unique et personnel. Chaque lecteur peut interpréter le texte à sa manière, en fonction de sa manière de lire le texte littéraire. C'est précisément cette diversité d'interprétations qui rend le texte littéraire si fascinant.

Bref, on peut affirmer que le texte littéraire dépasse les limites de la communication purement informative. Il s'agit d'une œuvre personnelle, au style distinctif, qui vise à susciter l'émotion et à stimuler l'imagination du lecteur. C'est une forme d'art où les mots deviennent des images et où chaque lecteur trouve sa propre signification et sa propre appréciation.

Dans l'enseignement/apprentissage du FLE, le texte littéraire est un support important. L'utilisation de ce texte donne à l'apprenant l'opportunité d'améliorer sa

langue. Seoud (1994 : 12) constate que : « *La langue fait la littérature et la littérature soutient la langue* ». Les compétences linguistiques constituent donc le premier objectif, mais nous pouvons également utiliser ce soutien à d'autres fins pédagogiques. Ainsi Reuter (1999 : 191) affirme que le but de l'enseignement de la littérature est : « *développer l'esprit d'analyse, développer les compétences en lecture et en écriture, développer les savoirs en littérature, développer le bagage culturel de l'élève* ». De plus, l'apprenant utilise ses compétences linguistiques, culturelles et esthétiques pour comprendre et apprécier le texte.

2. Les genres littéraires

2.1. Le genre poétique

Selon Le Petit Robert (1993 : 1918), « *la poésie se définit en tant qu'art du langage visant à exprimer ou à suggérer par le rythme (surtout le vers) et l'image l'harmonie* ». En d'autres termes, la poésie est un genre littéraire ancien caractérisé par l'utilisation de vers, de strophes et de rimes. C'est un art créatif dans lequel le poète met l'accent sur le son et le sens des mots en utilisant des figures de style telles que l'anaphore, le cumul et la métaphore. La poésie prend différentes formes comme l'acrostiche, le sonnet et la ballade. Le langage poétique se distingue par l'expression de la sensibilité plutôt que par la raison et la logique.

Le but du langage poétique est de capturer les émotions et les sentiments, de créer une expérience esthétique qui dépasse les limites de la communication ordinaire. C'est la façon dont le poète exprime les sentiments et les expériences humaines les plus profondes. En somme, la poésie est un art linguistique qui explore les possibilités expressives des mots, joue avec leur son et leur sens. Elle offre une alternative à la communication sensée et vise à toucher le cœur et l'esprit du lecteur d'une manière unique. Ceci est également confirmé par les propos de Joubert (2005 : 5), déclarant que la poésie vise le plaisir, « *plaisir esthétique, émotionnel, ludique. Elle est un jeu qui mobilise non Seulement l'esprit, mais aussi la sensibilité et le corps* ». À cet égard, le but principal de la poésie est de créer et de transmettre des sentiments aux lecteurs à travers des fonctions esthétiques, ludiques et émotionnelles.

2.2. Le genre théâtral

Le théâtre, connu sous le nom de genre dramatique, est une forme d'expression artistique dans laquelle le texte écrit est combiné à la mise en scène. Il se caractérise par la présence de narration, mais principalement par les répliques qui décrivent l'échange de parole entre différentes personnes. Par ailleurs, on peut lire dans un article du Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL) que le théâtre est « *un art dont le but est de produire des représentations (régies par certaines conventions) par le biais d'acteurs qui se déplacent sur la scène et qui utilisent ou peuvent utiliser le discours, l'expression corporelle, la musique* »¹.

2.3. Le genre narratif

Le genre narratif est considéré comme l'un des genres les plus courants. Selon J.M. Adam et F. Rêvaz (1996 : 78), raconter une histoire, c'est « *l'acte de production du récit* ». Autrement dit, il combine des textes qui racontent une histoire, comme un récit historique, et des textes autobiographiques ou imaginatifs, comme le roman. Le narrateur peut être interne à son histoire. En d'autres termes, ses sentiments, émotions et opinions se révélaient en relation avec des événements et des personnages. Cependant, le narrateur est omniscient, il connaît : le moment et le lieu des événements, le passé, le présent et l'avenir des personnages. Cela peut aussi être externe. Il est considéré comme une personne neutre. Le récit peut prendre de nombreuses formes, comme la fable, le conte ou le roman, présenté oralement ou par écrit. Selon Reuter (2000 : 144) « *le récit se définirait ainsi comme une transformation d'un état en un autre état. Cette transformation est constituée d'un élément qui enclenche le procès de transformation, de la dynamique qui l'effectue (ou non) et d'un autre élément qui clôt le procès de transformation.* »

¹ Le Centre National de Ressource Textuelles et Lexicales, 2005, <https://www.cnrtl.fr/definition/th%C3%A9%C3%A2tre>, consulté le : 15/05/2024 à 11h 40.

3. La fable

3.1. Origine et évolution de la fable

La fable est un genre littéraire qui existait avant l'invention de l'écriture. À l'origine, elle était transmise oralement dans les sociétés agricoles, notamment en Afrique.

Cependant, la fable atteint son apogée en Mésopotamie lorsqu'une tablette cunéiforme fut trouvée contenant la première fable sumérienne intitulée « Le moustique et l'éléphant », datant du 8ème siècle avant JC. Au fil du temps, la fable s'est répandue en Grèce, où elle a été popularisée par la fable d'Ésope au 7ème siècle avant JC, et à partir du 6ème siècle avant JC, d'autres écrivains grecs comme Démétrios de Phalère se sont inspirés des fables d'Ésope.

Malheureusement, le recueil original d'Ésope est perdu, mais il a donné naissance à plusieurs versions et duplications, comme l'Augustana, qui contient plus de 500 fables. De Grèce, la fable s'est répandue à Rome, où des écrivains tels qu'Horace et Phèdre ont contribué en adaptant les fables d'Ésope et en écrivant leurs propres fables. Au Moyen Âge, la fable continue d'évoluer grâce à des fabulistes comme Marie de France, qui développent leur propre style en s'inspirant des œuvres d'Ésope. Mais Jean de La Fontaine, considéré comme l'Homère français, élève la fable au rang de poésie véritablement française au XVIIe siècle et véhicule dans ses fables des valeurs nobles telles que la vertu, la justice et l'amitié.

3.2. Définition de la fable

Le mot fable vient du mot latin « *fabula* » qui signifie parole. La fable est une histoire fictive et divertissante destinée à transmettre une morale ou une leçon de vie. Elle se présente sous la forme d'un roman, écrit en prose ou en vers, et raconté de manière narrative. Ce genre littéraire se caractérise par l'utilisation d'animaux pour représenter les caractéristiques humaines. La Fontaine (1897 : 13) définit ainsi la fable dans la préface de son premier recueil : « *L'apologue est composé de deux parties, dont on peut appeler l'une corps, l'autre l'âme. Le corps est la fable ; l'âme, la moralité* ». La Fontaine fait rassembler la fable à un être humain, en qui il possède deux éléments essentiels, l'un corps et l'autre âme. Le corps est

l'histoire ou un récit constitué de lieux où sont mis en scène des personnages, souvent accompagnés d'animaux symboliques. L'âme est le but de ses récits, autrement dit l'instruction morale ou la sagesse.

Selon Jarrety (2010 : 51), la fable est : « *N. féminin : apologue en forme de récit allégorique illustrant une moralité, la fable forme par elle-même un tout littéraire autonome. Ce genre remonte à l'Antiquité et a été pratiqué dès le Moyen âge français avant, bien sûr, d'être illustré par La Fontaine et plus tard par Florian.* ». Alors, La fable, genre littéraire ancien et populaire, est une courte histoire allégorique qui donne une leçon de vie à travers une structure étroitement construite. La fable, qui apparaît dans plusieurs formes de littérature comme la poésie, l'épopée et le théâtre, a duré des siècles et vient de l'Antiquité.

3.3. Les caractéristiques de la fable

3.3.1. Le type narratif

La fable est un récit court qui raconte des histoires par un ordre chronologique, disait Voltaire (1768- 1777 : 25) « *La fable est sœur aînée de l'histoire* ».

3.3.2. Les personnages de la fable

Les personnages de la fable sont des animaux qui symbolisent les gens. La Fontaine (1874 : 27) disait « *je me sers d'animaux pour instruire les hommes* ». Françoise T (2006 : 89) disait : « *le lion représente toujours le pouvoir et la grandeur ; le loup, la cruauté, la force, sauvage et stupide. Tout le contraire du lion, certes sévère, mais sérieux et noble ; le renard symbolise l'intelligence fine, la réflexion et la ruse; le chien, la bonté et les autres animaux nommés: Messieurs les courtisans* ». Les animaux se comportent comme les êtres humains et chaque animal aborde une représentation et un trait humain telles que l'intelligence, la méchanceté, la bonté, etc.

3.3.3. La morale

La morale est l'idée principale autour de laquelle l'histoire est construite, généralement placée au début ou à la fin de l'histoire. Elle peut être exprimée explicitement, sous la forme d'un conseil ou d'une leçon de vie clairement formulée, ou indirectement, nécessitant une interprétation basée sur l'histoire elle-même.

3.3.4. Le plaisir

Selon Poslaniec (1990 : 06), « *Quand on parle de lecture-plaisir, c'est tout cela qu'on évoque, le plaisir n'étant que la façon de ressentir, d'exprimer, le fait d'avoir vécu intimement un moment de vie imaginaire paraissant avoir plus de réalité durant le temps de la lecture que la lecture elle-même* ». La lecture des fables est agréable car elle évoque une sensation de joie. La Fontaine a utilisé des animaux pour les moquer et transmettre des leçons de vie. Son but est d'attirer l'attention du lecteur. De plus, le côté enfantin des fables rafraîchit l'imaginaire des élèves et leur donne la possibilité de rêver en compagnie des animaux.

3.4. La typologie de la fable

3.4.1. Les fables libyques

Elles sont un mélange d'apologues ésopiens et d'allégories morales. Elles sont liées aux mythes grecs. Dion Chrysostome d'où on trouve les voluptés sont représentées par des géants, mi-femme mi-serpent.

3.4.2. Les fables ésopiques

La fable existait bien avant Ésope avec Hésiode, ce fabuliste la plaçait entre les fables du Rossignol et de l'Épervier. En revanche, elle a fallu du temps pour devenir un genre littéraire, on retrouve souvent ce type dans la poésie grecque. Tout comme les Romains ont emprunté les fables d'Ésope, mais en changeant simplement la forme.

3.4.3. Les fables sybaritiques

Les fables sybaritiques se sont des anecdotes bien formulées, souvent dominées par la morale, bien qu'Aristophane les compare aux fables d'Ésope ; En termes de morale, cependant, elles se ressemblent beaucoup aux fables milésiennes.

3.4.4. Les fables milésiennes

Ce nom est associé à une catégorie d'histoires populaires d'Asie. Elles se sont répandues sous forme d'histoires orales, reflètent des mœurs et des personnages importants, puis elles ont pris des formes littéraires et se sont finalement fondus dans le roman d'amour à l'époque gréco-romaine.

3.5. Dimension didactique de la fable

L'importance de la Fable dans l'enseignement/apprentissage du FLE ne peut être niée car la langue n'est plus enseignée comme une simple règle linguistique et un contenant culturel avec l'émergence d'une approche par compétences. Le texte littéraire est le meilleur outil de transmettre une langue pleine de culture et d'imaginaire collectif. Barthes (2005 : 129) dit : C'est ce qu'on appelle « La culture des héritiers », c'est une idée qui a prévalu du 18^e siècle jusqu'aux années 1960. « *Si, je ne sais par quel excès de socialisme ou de barbarie, toutes nos disciplines devraient être expulsées de l'enseignement sauf une, c'est la discipline littéraire qui devrait être sauvée, car toutes les sciences sont présentes dans le monument littéraire.* »

Abdallah-Preteille et Porcher (1996 :138) partagent la même opinion, selon eux, « *la littérature c'est l'humanité de l'homme, son espace personnel. Elle rend compte à la fois de la réalité, du rêve, du passé et du présent, du matériel et du vécu. Il faudrait probablement qu'elle s'enseigne sous des formes neuves, inédites, correspondant aux besoins des hommes d'aujourd'hui.* »

3.6. La fable comme outil de motivation

Nuttin (1980 :14) déclare que « *la motivation constitue une orientation active du comportement, elle est : « toute tension affective, tout sentiment susceptible de déclencher et de soutenir une action dans la direction d'un but.* »

Ainsi, nous pouvons considérer la fable comme un motivateur utile car il nous permet d'enseigner des leçons de vie de manière ludique et d'encourager l'apprentissage de certaines compétences linguistiques telles que la compréhension de la langue, la grammaire et le vocabulaire.

3.7. L'aspect esthétique de la fable

Le côté esthétique de la fable augmente sa mémorisation. Son écriture simple et ses caractères symboliques attirent les lecteurs. En effet, les illustrations apportent une dimension visuelle à l'histoire. De plus, l'utilisation de procédés littéraires tels que la métaphore, l'allégorie et l'ironie confèrent à la fable un sens plus profond. Les fables sont souvent écrites dans un style poétique, ce qui les rend agréables à lire. Les rimes et le rythme rendent l'histoire facile à retenir. Enfin, les

fables ont tendance à être des histoires courtes et engageantes, ce qui les rend accessibles et compréhensibles pour les apprenants.

3.8.L'utilisation des figures de style dans la fable

Les fabulistes utilisent diverses figures de style dans les fables pour transmettre une morale de manière efficace. Les méthodes privilégiées sont la métaphore, l'allégorie et la personnification. Par exemple, la fable « Le corbeau et le renard » de Jean de La Fontaine utilise la métaphore « le flatteur » pour décrire le renard, ce qui souligne le caractère perfide de son personnage. Ainsi, les personnifications sont utilisées pour donner vie à des personnages et à des situations.

3.9.Le côté amusant de la fable

Le côté amusant de la fable est considéré comme un facteur de motivation. Cela suscite l'intérêt des lecteurs et les encourage à poursuivre leur lecture. Les personnages de ces histoires sont des animaux au comportement humain, ce qui rend l'histoire plus agréable et plus compréhensible.

La fable, qu'elle soit écrite en vers ou en prose, est une histoire fictive appréciée par les concepteurs de programmes et les enseignants pour son côté ludique et son adéquation aux attentes et aux profils des apprenants. Cependant, sa fonction est plus qu'un simple divertissement pour les lecteurs car elle apporte de nombreux avantages au processus d'enseignement-apprentissage. À l'aide des fables, les apprenants se développent, améliorent leurs compétences linguistiques et découvrent d'importantes leçons de vie. Les fables offrent donc une méthode d'apprentissage enrichissante et stimulante.

Dans ce chapitre, nous avons essayé de donner un aperçu de la fable en tant que genre littéraire, de ses caractéristiques et de son effet positif sur la motivation des apprenants.

Chapitre II

L'oral en classe de FLE

Pour réussir à apprendre une langue étrangère, il est nécessaire de maîtriser la communication orale. Cela implique de développer chez les apprenants la capacité à s'exprimer et à communiquer efficacement, à acquérir des connaissances et de présenter et défendre des opinions et des idées. De plus, l'expression orale favorise la construction de la personnalité et la confiance en soi.

Dans ce chapitre, nous essaierons de définir l'oral et l'expression orale, éclairerons leurs fonctions dans nos classes, mettrons en avant les différentes méthodes d'enseignement de l'oral et leurs supports pédagogiques, et montrerons la relation entre l'oral et la fable en classe de FLE.

1. Définition de l'oral

Lorsque l'oral est défini comme la base première de toute communication, il joue un rôle essentiel dans l'enseignement de la communication orale et l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en utilisant la langue comme support pour transmettre tout message. Le groupe Oral Créteil définit l'oral selon quatre axes « *communiquer, construire la personnalité et vivre ensemble, apprendre des conceptions, des représentations et construire la pensée, réfléchir sur le langage* » « *la langue est un objet d'enseignement.* »¹

Nous avons trouvé différentes définitions dans plusieurs dictionnaires, qui ne sont pas très différentes. Selon le Petit Larousse (1995 : 720), l'oral désigne « *qui se fait par la parole, par opposition à écrit* ». D'après Le Robert (1991 : 700), l'oral est « *Opposé à l'écrit, il se fait et se transmet par la parole qui est verbale* ». Autre définition donnée par le dictionnaire de CNRTL (centre national de ressources textuelles et lexicales) « *Qui est émis, qui est énoncé de vive voix, qui est sonore (par opposition à graphique). Qui est diffusé par la parole, que l'on se passe de génération en génération, de bouche en bouche (opposé à ce qui est scriptural, écrit dans un texte)* »².

¹ http://www.ac-creteil.fr/langage/contenu/prat_peda/dossiers/oral.htm Consulté le 15/02/2024 à 17h10

² Dictionnaire en ligne de CNRTL, sur <https://www.cnrtl.fr/déf/Oral> Consulté 31/03/2024 à 20h45

On constate que les définitions obtenues dans divers dictionnaires ont un sens proche de la définition du mot oral. L'oralité peut être définie comme la parole, le son, transmis ou exprimé oralement, et ce qui s'oppose à l'écriture. Sans oublier que parler en classe est essentiel ; est un moyen par lequel l'enseignant transmet des informations, explique, pose des questions, mais il doit se rendre compte que l'élève doit parler aussi bien et même plus que lui. On apprend une langue en parlant.

- **L'oral tel que défini dans la didactique des langues**

Dans la didactique des langues, l'oral signifie : « *le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activité d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores si possible authentiques* » (Le Robert ,2002 : 120).

Voici une définition de Jean-Marc Coletta (2002 : 38), sous forme de schéma qui résume la notion de l'oral :

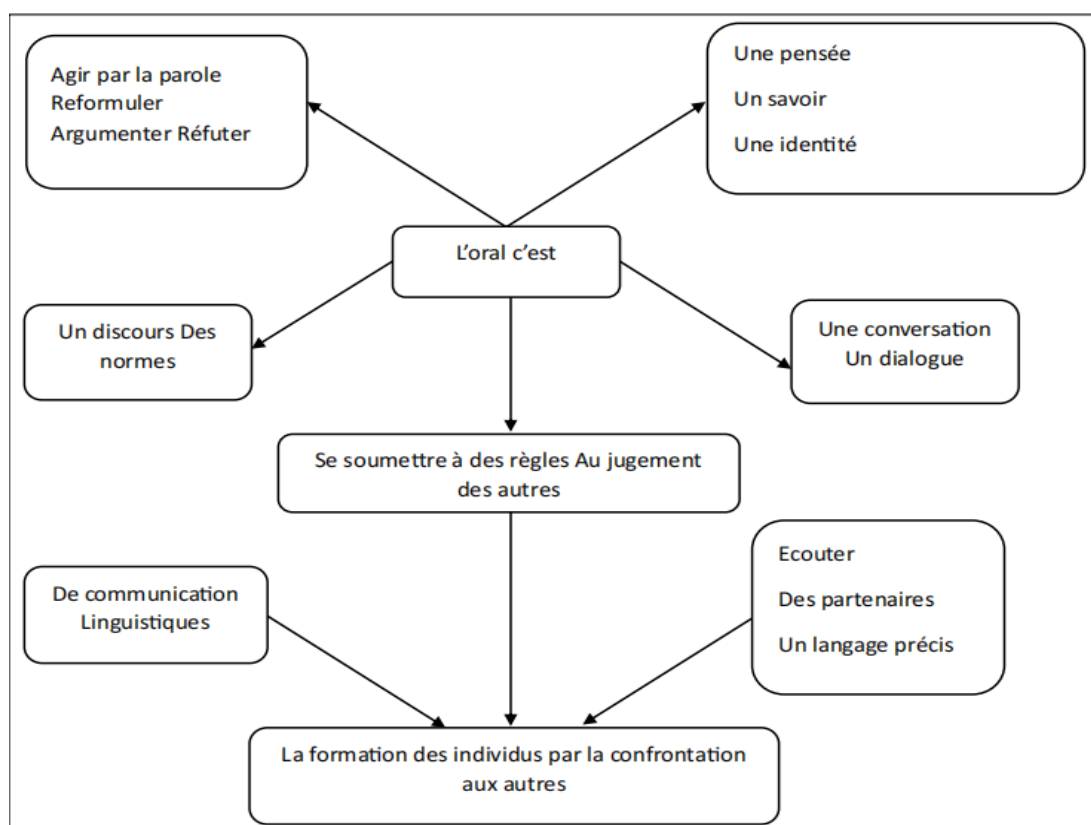


Figure n°01 : L'oral : essai de définition

Ce schéma définit l'oral comme « *étant tout d'abord une pensée, un savoir et une identité qui permet de connaître la personne avec qui on discute. Il s'agit d'une réaction par la parole, une reformulation, une argumentation ou une réfutation. L'oral nécessite le respect des normes de communication ainsi que les normes linguistiques dans le dialogue ou l'échange verbal ainsi que la soumission aux règles et aux jugements des autres qui deviennent des partenaires dans la conversation qui doivent être écoutés.* » (Guerroudj, 2023 : 25)

2. Les fonctions de l'oral

L'oral en classe a un rôle didactique, assurant cinq fonctions différentes. La tâche de l'enseignant est de choisir la fonction appropriée en fonction du moment de l'enseignement :

2.1.L'oral moyen d'expression

L'oral est un moyen d'expression par lequel l'élève peut se construire en tant que sujet et membre de la communauté. Il favorise l'expression personnelle, la confiance en soi et l'interaction avec ses pairs.

2.2.L'oral moyen d'enseignement

La tâche principale de l'enseignant à l'oral est de diriger la classe et de transmettre des informations. Il peut s'agir d'un cours de grammaire ou de la lecture d'une fable, dont les objectifs d'apprentissage portent à la fois sur la discipline et sur le comportement pour favoriser la socialisation scolaire. L'enseignant doit réserver ses propos pour les utiliser exclusivement à la diffusion de l'information. Il est donc nécessaire de créer des situations de travail en groupe, où les relations interpersonnelles sont asymétriques et où les règles sont négociées et expliquées, afin que les élèves puissent réellement enterrer leurs connaissances, leurs comportements et leurs valeurs.

2.3.L'oral objet d'apprentissage

Pendant le travail, l'oral est considéré comme un élément particulier qui crée certains moments. Il s'objective dans les différentes dimensions (locative, interactive, phonologique, communication) que l'on cherche à obtenir. Ces compétences peuvent être enseignées et apprises à travers des activités ciblées telles

que des jeux de rôle et des simulations, ainsi qu'à travers des situations complexes axées sur un élément spécifique comme une conversation, un entretien ou une tâche de groupe. Dans ces situations, l'apprentissage des langues se fait par la pratique et la réflexion métalinguistique de cette pratique.

2.4.L'oral moyen d'apprentissage

L'oral est utilisé comme un outil d'apprentissage et de travail grâce auquel les apprenants acquièrent des concepts. En construisant un système explicatif par la parole, les élèves peuvent manipuler et comprendre ces concepts. Cette utilisation du langage oral repose sur l'idée que l'interaction entre pairs peut stimuler et faciliter l'apprentissage, et que la verbalisation favorise la conceptualisation. Dans cette approche didactique, l'oral est considéré comme un outil qui crée des conditions favorables à l'apprentissage, permettant à la tâche elle-même de générer un apprentissage.

2.5.L'oral objet d'enseignement

L'enseignement oral ne se limite pas à la création de connaissances par la verbalisation et la communication. Pour développer des compétences linguistiques précises, il est important de se concentrer sur certains exercices de prononciation. Cela nécessite une organisation structurée des activités linguistiques. Il est important de définir clairement ce qui est attendu comme résultat final, par exemple une présentation orale de trois arguments, ainsi que les limites de temps et d'organisation, par exemple en binôme dans un délai de dix minutes. Il est également important de définir des critères d'évaluation, souvent pragmatiques. L'objectif est de rendre concret l'apprentissage en utilisant l'activité linguistique comme outil pédagogique qui le rend visible aux élèves. Les situations d'étude peuvent se concentrer sur l'analyse de la tâche elle-même ou mettre l'accent sur certains aspects de la tâche. Si les activités linguistiques sont réalisées de telle manière que les objectifs fixés soient atteints dès le départ, il convient de réfléchir à la manière dont les compétences linguistiques orales sont évaluées.

3. L'expression orale

La capacité de s'exprimer simplement dans une langue étrangère est un avantage qui permet d'explorer librement les richesses linguistiques. C'est la communication entre locuteur et auditeur, qui requiert une compétence particulière : la compétence orale, Sorez (1995 :38) affirme qu' « *exprimer oralement c'est transmettre des messages généralement aux autres, en utilisant principalement la parole comme moyen de communication.* ».

Dans l'expression orale, la parole est naturelle, interactive et spontanée, même si elle peut également être pratiquée individuellement sous une forme improvisée. Un maître de langue parlée se juge sur sa maîtrise de l'échange primaire : la capacité à parler continuellement sans forcément être difficile.

L'expression orale permet aux élèves de communiquer de manière plus naturelle et authentique et reste l'objectif principal de tout apprentissage oral. Cependant, s'exprimer verbalement est une compétence qui permet d'appliquer les éléments suivants :

- **idées** : un fond signifiant une finalité claire et nette de ce que l'on dit, afin qu'il n'ignore pas la position de « âge- place social » du destinataire.

- **structuration** : est en relief avec les idées de manière dont on les présente, ces idées se succèdent logiquement à travers des transitions bien choisies avec des images claires et concrètes.

- **langage** : le langage doit être correct et adapté aux situations et au choix des mots, car le plus important est de comprendre, comme il y a des qualités qui touchent le fond, il y a aussi celles qui ébranlent la forme que cette dernière se compose de :

- **Non verbal** : exprimé dans les attitudes, au niveau des gestes et des sourires, il est détendu, très confortable, pour que notre comportement soit le plus naturel possible lorsque nous parlons.
- **Voix** : nous ajustons notre voix à la distance qui nous sépare du récepteur, à qui nous devons veiller à notre articulation et à notre transmission.
- **Pauses, les silences et les regards** : sont des paramètres importants d'une bonne expression orale. Le regard nous permet de maintenir le contact avec le

destinataire et de vérifier si nous a été compris ou non. Le silence et la pause doivent être une série de pensées harmonieusement exprimées.

4. La compréhension orale

L'écoute est très importante dans l'apprentissage des langues. Cela inclut la capacité de comprendre et d'interpréter avec précision la langue parlée. Cette capacité permet à l'apprenant de déchiffrer le sens de diverses formes de communication orale telles que des discours, des conversations, des présentations, des enregistrements audios, des spectacles, des films, des chansons, etc, dans la langue cible. La compréhension orale est au cœur de l'apprentissage du fle et joue un rôle central dans l'acquisition des compétences linguistiques et culturelles. Selon Anne-Lyse Dubois, elle est le fil d'Ariane qui guide les élèves vers la maîtrise d'une langue étrangère. Cette affirmation souligne l'importance de la compétence orale dans l'apprentissage des langues. Lors de l'apprentissage du FLE, la compréhension orale permet de s'habituer à la prononciation, au rythme et à l'intonation de la langue cible. Elle les expose également aux diverses variations dialectales et subtilités culturelles impliquées dans la communication orale. L'écoute active d'enregistrements et de vidéos authentiques renforce la capacité des apprenants à décoder rapidement et systématiquement la parole et les aide à se sentir plus à l'aise dans des situations de communication réelles.

De plus, la compréhension orale facilite l'acquisition du vocabulaire et des expressions idiomatiques. En exposant les apprenants à des contextes linguistiques variés, elle enrichit leur vocabulaire et renforce leur compréhension des expressions courantes et spécifiques à la langue française.

5. L'enseignement de l'oral dans les différentes méthodologies

Dans l'histoire de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, l'oral a toujours eu sa place dans les méthodologies pédagogiques, mais cette notion n'a pas reçu autant d'importance. Nous proposons un bref aperçu historique de la place de la langue parlée dans les méthodologies d'enseignement/apprentissage des langues étrangères.

5.1.Méthodologie traditionnelle

La méthode traditionnelle, est connue sous le nom de traduction grammaticale, est l'une des méthodes les plus anciennes utilisées dans l'enseignement des langues étrangères. Elle remonte à la fin du XVIe siècle et servait à l'origine à l'enseignement des langues « mortes » comme le grec et le latin. Au fil du temps, elle a été adoptée dans l'enseignement des langues vivantes jusqu'au milieu du 20e siècle. Cette méthode se concentre sur la lecture, la compréhension et la traduction de textes écrits, où l'apprenant applique les règles grammaticales qui lui sont enseignées. Les compétences orales passent au second plan et l'écriture passe en premier. Dans cette approche, il n'y a pas d'enseignement oral et seul l'enseignant a le droit de parler, tandis que les élèves ne peuvent s'exprimer qu'avec l'autorisation de l'enseignant. *« Alors que les activités orales avaient une place réduite dans l'emploi du temps : quelques séances de langage seulement par semaine notamment à l'école primaire ; pas (ou très peu) d'exercices oraux en syntaxe ; l'explication de la règle était immédiatement suivie d'exercices écrits, dont une partie devait être effectuée à la maison. »* (Cuq et Gruca, 2005 : 254-255) Bien que cette méthode traditionnelle ne soit plus largement utilisée dans la pratique pédagogique en Algérie, on en retrouve des traces parmi les enseignants qui la pratiquaient.

5.2.Méthodologie directe

Il s'agit d'une méthode qui va à l'encontre des principes de la méthode traditionnelle du début du XIXe siècle car *« la méthode directe refuse la traduction, par l'élève dans un besoin de langue et met l'accent sur l'expression orale »* (le Robert, 2002: 121). La méthode directe, également appelée méthode naturelle, utilise une approche pratique dès le début de l'apprentissage d'une langue étrangère. Elle interdit l'usage de la langue maternelle et met l'accent sur la pratique orale en classe. L'enseignant introduit directement la langue étrangère et les élèves participent en répondant aux questions posées par l'enseignant. Dans cette méthode, le vocabulaire est expliqué en contexte à l'aide d'images, d'exemples ou de gestes. Seuls des mots spécifiques connus de l'élève sont utilisés, ce qui repousse l'écriture au second plan et met l'expression orale au centre de l'apprentissage.

5.3.Méthodologie audio-orale MAO

Cette méthode a été développée par les États-Unis pendant la Seconde Guerre mondiale pour former rapidement les soldats aux langues étrangères afin de faciliter la communication avec leurs adversaires. Cette méthodologie mettait l'accent sur la mémorisation du dialogue avant de se concentrer sur la grammaire. Les leçons étaient axées sur des dialogues enregistrés et ont été rigoureusement élaborées. L'approche audio-orale a donné la priorité à l'oral, encourageant les apprenants à imiter des schémas linguistiques plutôt que de se concentrer sur des exercices de grammaire. Le but de cette méthode était de permettre aux apprenants de communiquer efficacement dans la vie en développant des compétences de compréhension et de production orales et écrites.

5.4.Méthodologie structuro-globale audio-visuelle SGAV

En Algérie, en raison du manque de ressources audio-visuelles, seules les figurines et les saynètes ont été utilisées pour mettre en pratique la méthode SGAV dans l'enseignement du français dans les années 70.

La méthode SGAV a été développée dans les années 1960 et 1980 en réponse à l'influence croissante de l'anglais en Europe et aux problèmes politiques en France. Cette méthode d'enseignement comprenait du matériel audiovisuel dans les salles de classe et créait un environnement imaginaire mettant l'accent sur l'utilisation de la langue dans des situations réelles. Contrairement aux méthodes traditionnelles, la grammaire était enseignée de manière indirecte et inductive, et l'expression orale était préférée à l'écriture. Le but était de développer les quatre compétences linguistiques. De plus, la méthodologie SGAV a également pris en compte l'expression des sentiments et des émotions. En Algérie, la méthode SGAV a été utilisée dans les années 1970 à cause le manque de ressources audio-visuelles.

5.5.Approche communicative

Elle est née en France dans les années 1970 en réponse à la méthode SGAV. L'approche basée sur la linguistique, la sociolinguistique et la pragmatique vise à combler les lacunes des méthodologies précédentes en proposant une nouvelle approche de l'apprentissage des langues étrangères. Le but n'est plus seulement

d'enseigner la langue, mais d'enseigner à communiquer dans cette langue. Cuq et Gruca (2012 : 264) parlent des changements provoqués par l'approche communicationnelle que: « *Bien qu'elle soit dans la continuité de la problématique de la méthodologie audiovisuelle, l'approche communicative réalise de profondes modifications par rapport aux pratiques précédentes et les lignes d'opposition sont quelquefois plus fortes qu'il n'y paraît à première vue* ». Selon les auteurs, son objectif était d'apporter des changements importants dans les principes de l'enseignement des langues étrangères à cette époque. Une méthode antérieure qui mettait l'accent sur l'apprentissage mécanique de la langue, autrement dit sa structure, son code et ses règles. Elle offre une nouvelle compréhension qui met l'accent sur la connaissance des conventions de la langue et leur utilisation en contexte. En d'autres termes, cela signifie le passage d'une simple capacité à utiliser une structure langagière décontextualisée à l'acquisition d'un nouveau comportement basé sur le sens et le contexte d'une situation communicative donnée. Selon Cuq (2003 : 183), « *Les approches communicatives, visant le développement des compétences de communication, ont achevé le processus en faisant de l'oral un objectif à part entière : de nouvelles techniques, jeux de rôles et cadres de simulations globales, en sont l'expression la plus évidente* ».

Dans l'approche communicationnelle, l'accent est mis sur la maîtrise de la communication orale avec de nouvelles techniques. Cela signifie, d'une part, l'acquisition de compétences en communication et, d'autre part, la gestion et l'utilisation des connaissances et compétences antérieures de l'apprenant en langue maternelle au cours du processus d'apprentissage. L'approche communicative, d'après Cuq et Gruca (2012 : 264), « *repose sur un consensus partagé en ce qui concerne l'appropriation d'une compétence communicative* » c'est-à-dire la compréhension mutuelle de l'enseignant et de l'élève pour apprendre à communiquer dans une langue étrangère. Pour l'enseignant, il doit créer des situations de communication motivationnelles afin que les élèves puissent faire des énoncés corrects et adaptés en fonction de leur objectif et de leur situation de communication. Pour cette raison, il est nécessaire de favoriser la communication entre les apprenants et de leur fournir les ressources linguistiques nécessaires pour

s'exprimer dans divers domaines. Pour l'apprenant, cela demande de la discipline et de la régularité pour surmonter les barrières de la grammaire orale, de la prononciation, du rythme, etc. Le but est de s'exprimer et de communiquer parfaitement dans une langue étrangère dans des situations de la vie quotidienne. En d'autres termes, l'approche communicative permet aux enseignants de bénéficier d'une plus grande liberté dans l'élaboration de leur programme, répondant aux attentes et aux besoins des élèves par l'expression orale et des documents authentiques. Le but ultime est de développer la compétence communicative des élèves en leur proposant des situations de communication réalistes utilisant le langage comme moyen de communication.

5.6. Approche par compétence

L'approche par compétences est une extension de l'approche communicationnelle qui vise à construire des compétences. Comme l'approche communicative, elle préfère l'oral à l'écrit et encourage les apprenants à participer activement à la création de situations communicatives dans une langue étrangère. Une approche par compétences met l'accent sur l'utilisation de documents authentiques sur des sujets d'actualité pour motiver les apprenants. Elle favorise le travail d'équipe pour développer des compétences interpersonnelles et acquérir autant de savoirs et de savoir-faire plus possible.

6. Supports pédagogiques utilisés en classe de l'oral

Dans les classes de FLE, il est possible d'utiliser divers supports d'apprentissage lors de l'activité orale. Ces matériels sont spécialement conçus pour l'enseignement d'une langue étrangère.

6.1. Supports audios

Les documents audios sont devenus incontournables grâce aux évolutions technologiques qui ont donné naissance à de nouvelles méthodes pédagogiques telles que les méthodes audio-orales. L'utilisation de ces supports a commencé avec l'invention du magnétophone dans les années 1950, qui fut le premier outil à utiliser ces technologies dans les méthodes pédagogiques. Au fil des années, cette utilisation est devenue plus courante avec l'apparition d'autres supports comme les

disquettes, les cassettes et les CD. Ces supports peuvent inclure des chansons, des contes, des fables, des dialogues, des documentaires audios pour aider l'apprenant à s'habituer au contenu, ce qui conduit naturellement à une conversation orale.

6.2.Supports audio-visuels

Il s'agit de supports alliant son et image (vidéo), qui renforcent la motivation des apprenants et facilitent la compréhension. Cuq (2003 : 245) définit la vidéo ainsi : « *la vidéo est l'abréviation de vidéophonie, une technique qui permet d'enregistrer l'image sur un support magnétique au moyen d'une caméra de télévision et visualisable sur écran* ». L'émergence de la méthodologie audiovisuelle et l'intégration des TIC dans l'enseignement ont permis d'utiliser des supports audiovisuels dans les classes de FLE. Ces supports jouent un rôle essentiel en tant que source de motivation et de créativité pour les apprenants. En combinant le son et l'image, ils favorisent la compréhension en utilisant à la fois des éléments verbaux comme l'intonation et le rythme ainsi que des éléments non verbaux comme les gestes et les expressions faciales. De plus, ils facilitent la mémorisation des éléments de langue enseignés.

6.3.Supports iconiques

Le mot « iconique » est utilisé pour décrire une image en tant que symbole dans diverses définitions. Les supports iconiques sont rapidement devenus partie intégrante dans les classes de langue et l'utilisation des images a pris une place de plus en plus nécessaire dans l'enseignement/apprentissage du FLE grâce à la méthode audiovisuelle. On assiste aujourd'hui à la multiplication des images dans de nombreux domaines, ce qui renforce leur usage en classe.

6.4.Supports écrits

Grâce à l'utilisation du papier, les documents écrits furent les premiers documents de leur époque intégrés à l'apprentissage des langues. Ces documents se distinguent par le mode d'écriture, c'est-à-dire qu'ils sont de différents types :

- Documents manuscrits : écrits à la main, comme une lettre.
- Documents tapuscrits : sont des documents rédigés à l'aide d'un logiciel de traitement de texte, comme un mémoire.

-Documents imprimés : Ceux-ci sont constitués de caractères alphanumériques, comme les livres.

- Documents visuels constitués de formes géométriques, comme un plan.

Les documents écrits jouent un rôle clé dans l'assimilation de l'information, notamment dans les moments de fatigue et de charge de travail, où les informations verbales peuvent être oubliées. De plus, les apprenants et les enseignants peuvent sauvegarder et archiver ces documents pour une utilisation ultérieure.

6.5.Supports fabriqués

Selon Cuq (2003 : 29), la définition du support fabriqué est « *Tout support didactique élaboré en fonction de critères linguistiques et pédagogiques précis en vue de l'apprentissage d'une langue étrangère* ». Traditionnellement, un document authentique est opposé à un document fabriqué, qui est autrement inventé ou préparé de toutes pièces par un concepteur de méthode ou un enseignant sur la base d'une analyse des besoins des utilisateurs. L'utilisation de ces documents a été imposée dans l'enseignement du FLE principalement pour deux raisons : d'une part, le manque de documents authentiques répondant aux besoins de la classe, qui a contraint les éducateurs à recourir à ces documents ; en revanche, la différence culturelle entre le documentaire et le programme s'ensuit. Cependant, l'utilisation de supports fabriqués dans l'enseignement du français langue étrangère reste encore limitée et peu répandue parmi les enseignants qui préfèrent travailler avec des documents authentiques pour des raisons de confiance et de crédibilité.

7. Objectifs de l'enseignement de l'oral

De temps en temps, l'apprenant se retrouve face à des situations de communication où il doit prendre la parole de manière appropriée dans le cadre de l'échange. Ainsi, on peut affirmer que l'enseignement de la langue orale a plusieurs objectifs, tels que :

- Améliorer la prononciation des apprenants.
- Encourager la prise de parole pour s'exprimer.
- Permettre aux apprenants de comprendre et maîtriser la compétence orale.
- Développer l'esprit d'initiative.

- Favoriser la participation aux travaux de groupe.
- Encourager les échanges avec des personnes étrangères.
- Être capable de répondre de manière claire à un message verbal simple.

En résumé, l'oral a pour objectif de transmettre des informations, développer l'identité individuelle et favoriser la cohésion sociale. Il permet également d'acquérir de nouvelles connaissances, de construire des idées et de réfléchir sur le langage lui-même.

8. L'oral et la fable

L'oral en classe du FLE doit être développé et valorisé en tant que pratique et moyen de communication utile dans le contexte scolaire que dans la vie quotidienne. L'expression orale est une pratique indispensable pour l'apprentissage de la langue étrangère, en mettant l'accent sur la communication en classe plutôt que sur des utilisations en dehors de l'école. Il est important de souligner que l'erreur est considérée comme un outil d'apprentissage lors de l'acquisition de compétences orales. Les élèves ont le droit de se tromper et de reformuler leurs idées jusqu'à ce qu'ils s'expriment correctement, dans le but d'améliorer leurs performances. L'apprenant va se concentrer sur l'utilisation de structures linguistiques récemment étudiées, ce qui indique une progression dans ses compétences d'autonomie et de fluidité à l'oral. Pendant l'apprentissage, il est important de ne pas éviter les difficultés, mais plutôt de savoir comment les surmonter par le biais d'exercices.

En classe de FLE, il existe plusieurs exercices qui favorisent l'expression orale. Parmi les activités qui travaillent l'oral, on retrouve les activités théâtrales ou les jeux dérivés du théâtre qui « *transforment la salle de classe en scène théâtrale, les apprenants en acteurs, et qui reposent soit sur l'improvisation soit sur une directivité plus au moins grande, soit sur la contrainte, la dramatisation, les jeux de rôle, les jeux de stimulation font partie de ce groupe et il va de soi que la simulation globale est l'activité la plus complète* » (Cuq et Gruca, 2002 : 418). La théâtralisation de la fable serait un outil pertinent qui favorise l'apprentissage du français d'une façon ludique et amusante. Cette méthode permet de combler les lacunes linguistiques des apprenants tout en renforçant leurs compétences. Il est important de prendre en compte le fait que prendre la parole en français n'est pas un acte naturel pour

l'apprenant. Ainsi, le jeu théâtral permet de débloquent cette inhibition en utilisant d'autres moyens de communication tels que l'expression non verbale. De plus, elle favorise le développement de leur identité plurilingue et pluriculturelle en les sensibilisant à des attitudes telles que l'écoute, l'attention, la curiosité et la confiance en soi. En mémorisant les fables théâtralisées, les apprenants acquièrent de nouveaux mots et améliorent leur expression orale grâce à la répétition des phrases. Cette activité est très appréciée par l'apprenant car elle stimule son désir de s'exprimer et de participer devant ses camarades. Pendant cette activité, il oublie ses inhibitions et sa peur de faire des erreurs. Ce qui importe le plus pour lui, c'est de pouvoir parler avec ses camarades tout en s'amusant, en riant et en prenant du plaisir à apprendre. L'enseignant devrait saisir cette opportunité pour renforcer la relation entre lui et ses apprenants, afin de leur donner confiance et les encourager à prendre des risques.

Pour conclure, la communication dans n'importe quelle langue ne peut se faire qu'à travers l'oral. Dans le cas du français langue étrangère, l'oral est un moyen de communication essentiel dans l'enseignement et l'apprentissage de cette langue. En effet, l'oral est considéré comme le véhicule principal des échanges verbaux en milieu éducatif, notamment en classe de langues.

Dans ce chapitre, nous avons exposé l'importance de l'enseignement de l'oral en classe de français langue étrangère (FLE), ainsi que son rôle dans les différentes méthodologies d'enseignement du point de vue historique. Il est évident que l'apprentissage de l'oral par le biais de simulations ou de jeux de rôle permet d'associer l'aspect utile, et de mettre l'apprenant dans une situation favorable pour une meilleure performance orale.

Chapitre III

La fable et l'expression orale au regard des enseignants

Dans ce chapitre, nous décrirons notre dispositif de recherche. Nous présenterons le questionnaire destiné aux enseignants du moyen, analyserons les réponses recueillies et les interprèterons.

1. Dispositif de recherche

Dans le cadre de notre recherche, nous nous sommes concentrés sur un outil de collecte de données pour vérifier nos hypothèses. Notre dispositif de recherche comprend un questionnaire conçu pour les enseignants de français du moyen.

1.1.Le questionnaire

Le questionnaire est un moyen d'intégration. D'après le dictionnaire électronique de Larousse, un questionnaire est « *une série de questions auxquelles on doit répondre* ».

1.1.1. Modalité de construction du questionnaire

1.1.1.1. Présentation du questionnaire

Le questionnaire proposé contient onze items qui visent à identifier la place de la fable dans la classe de FLE et à distinguer les difficultés que rencontrent les élèves lors de l'expression orale. Nous avons effectivement distribué vingt-cinq exemplaires, mais n'avons pu en collecter que vingt.

1.1.1.2. Objectifs

Les objectifs de notre questionnaire se répartissent comme suit :

- Connaître la place de la fable dans le manuel et dans le programme de deuxième année moyenne.
- Identifier les difficultés rencontrées par les apprenants en expression orale.
- Mettre l'accent sur les stratégies permettant de combler les lacunes que les élèves peuvent avoir lorsqu'ils utilisent la fable dans une activité d'expression orale.
- Savoir si les enseignants recourent à la fable comme outil pédagogique.

1.1.1.3. Champ d'enquête

L'enquête par questionnaire est menée du 05/05/2024 au 23/05/2024 au niveau de cinq établissements parmi 24 de la ville de Laghouat. Lesquels sont : Habib Chouhra ,Baadj Mohamed El Zahra, Regue El-Hadj , 17 Octobre.

2. Dépouillement des réponses

Item 1 : Le manuel scolaire de la 2^{ème} année moyenne propose-t-il de travailler sur les textes littéraires ?

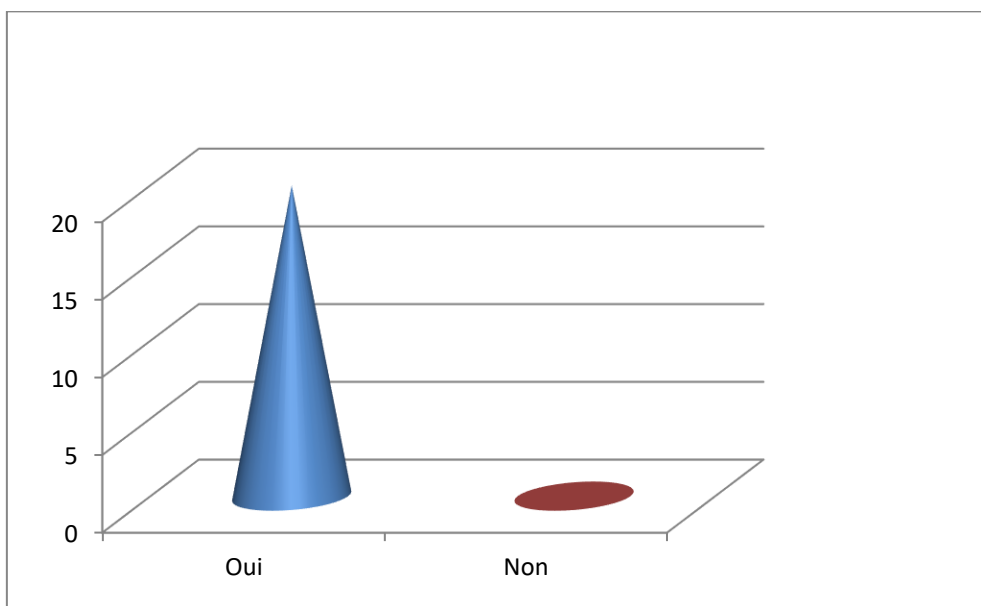
- Oui

- Non

Tableau 2 : Place des textes littéraires dans le manuel scolaire de la 2^{ème} année moyenne.

Réponses	Nombre	Pourcentage
Oui	20	100%
Non	0	00%

Graph 2 : Place des textes littéraires dans le manuel scolaire de la 2^{ème} année moyenne.



Tous les enseignants affirment que les textes proposés dans le manuel scolaire de la deuxième année moyenne sont des textes littéraires. Effectivement, le premier projet est consacré aux contes, le deuxième axé sur les fables, et enfin le dernier projet qui se concentre sur les légendes.

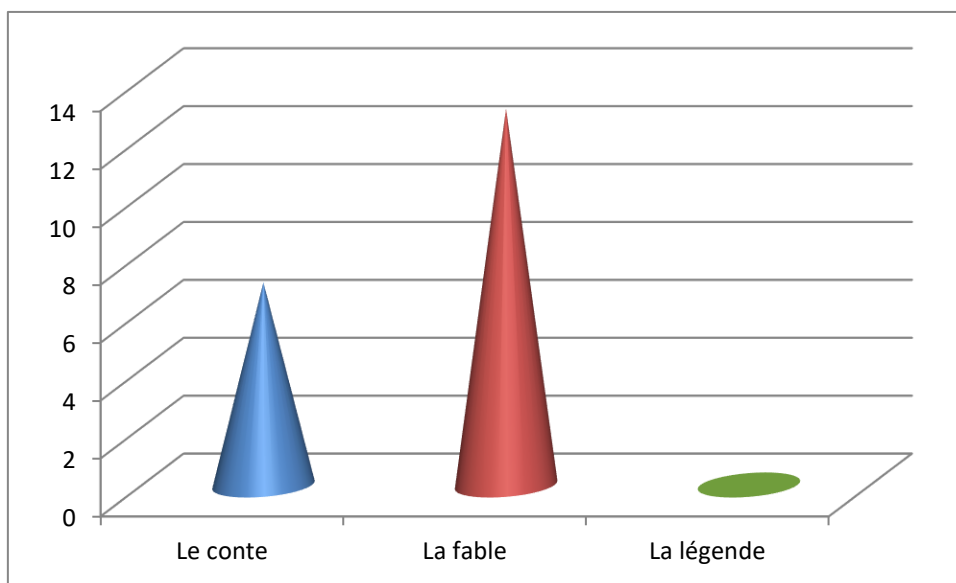
Item 2 : Quel est le genre le plus préféré par vos apprenants ?

- Le conte
- La fable
- La légende

Tableau 3 : Le genre le plus préféré par les apprenants

Réponses	Nombre	Pourcentage
Le conte	07	35%
La fable	13	65%
La légende	0	0

Graphe 3 : Le genre le plus préféré par les apprenants



D'après les résultats recueillis, 65% des enseignants considèrent que les fables constituent le genre le plus préféré par les élèves contre 35% des enseignants qui ont opté pour les contes comme un genre littéraire préféré par leurs apprenants.

Item 3 : Considérez-vous la fable comme support didactique motivant pour les apprenants ?

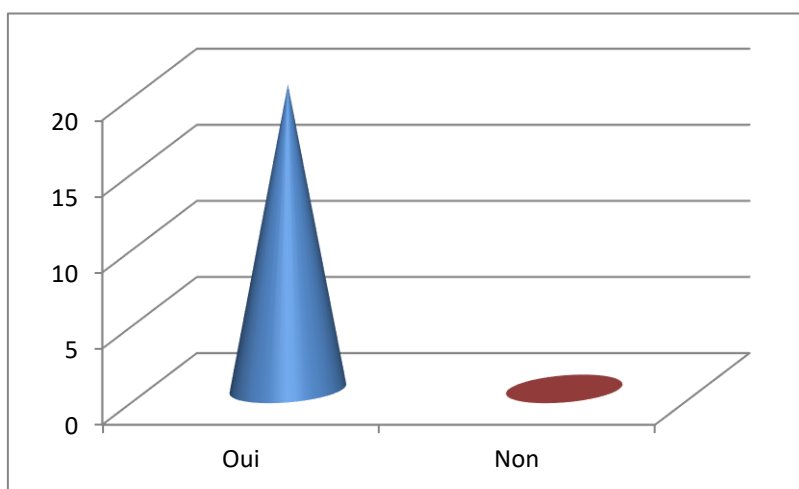
-Oui

-Non

Tableau 3 : La fable comme support didactique motivant

Réponses	Nombre	Pourcentage
Oui	20	100%
Non	0	00%

Graphe 3 : La fable comme support didactique motivant



A l'unanimité, nos interrogés (100%) affirment que la fable est un excellent outil didactique pour motiver les élèves, elle raconte des histoires courtes et agréables dont les personnages sont des animaux, cet aspect de la fable est susceptible d'intéresser les élèves. Ainsi, les fables sont accompagnées d'illustrations pour aider les élèves à regarder les personnages de l'histoire et à les suivre.

Item 4: Pour le choix des fables, exploitez-vous seulement les fables du manuel scolaire ?

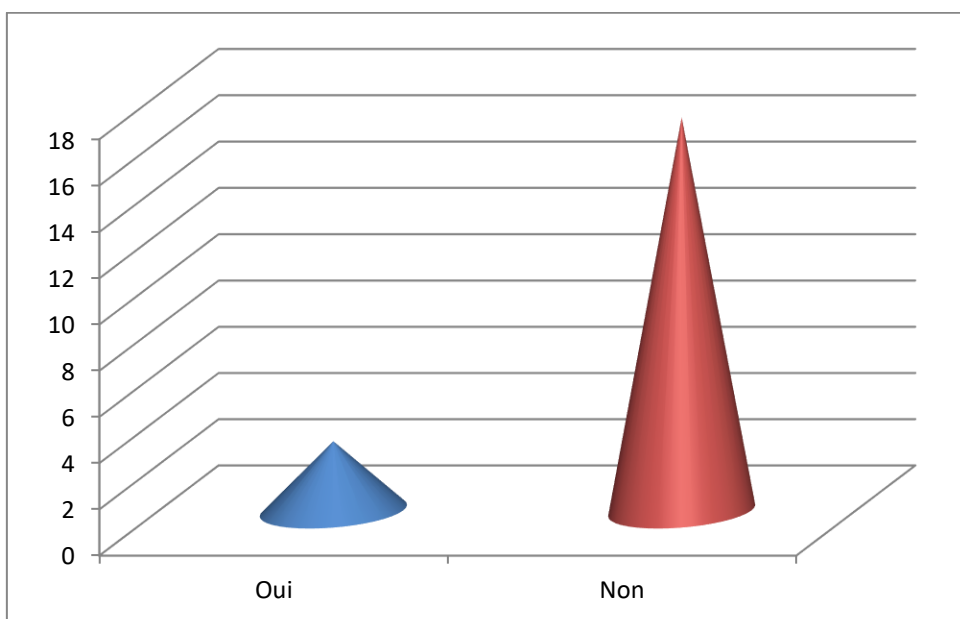
-Oui

-Non

Tableau 5: Les fables du manuel scolaire

Réponses	Nombre	Pourcentage
Oui	03	15%
Non	17	85%

Graph 5 : les fables du manuel scolaire



D'après ce graphe, nous constatons que la majorité des enseignants (85%) n'exploitent pas seulement les fables du manuel scolaire, ils en optent pour d'autres. Cependant, 15% des enseignants utilisent seulement les fables du manuel scolaire.

Item 5: Quel est le niveau de vos apprenants à l'oral ?

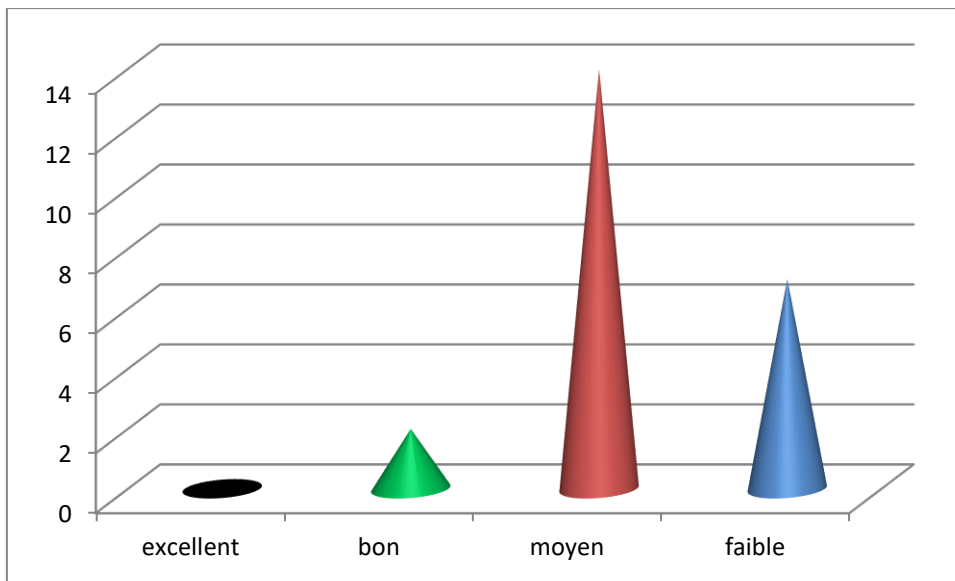
- Excellent
- Bon
- Moyen
- Faible

Tableau 6: Le niveau des apprenants à l'oral

Réponses	Nombre	Pourcentage
excellent	0	0 %

bon	2	9%
moyen	14	61%
faible	07	30 %

Graph 6 : Le niveau des apprenants à l'oral



Selon les résultats obtenus, 61% des enseignants ont des élèves dont le niveau oral est moyen, alors que 30% estiment que leurs élèves ont des difficultés à l'oral et 09% les considèrent comme bons à ce dernier.

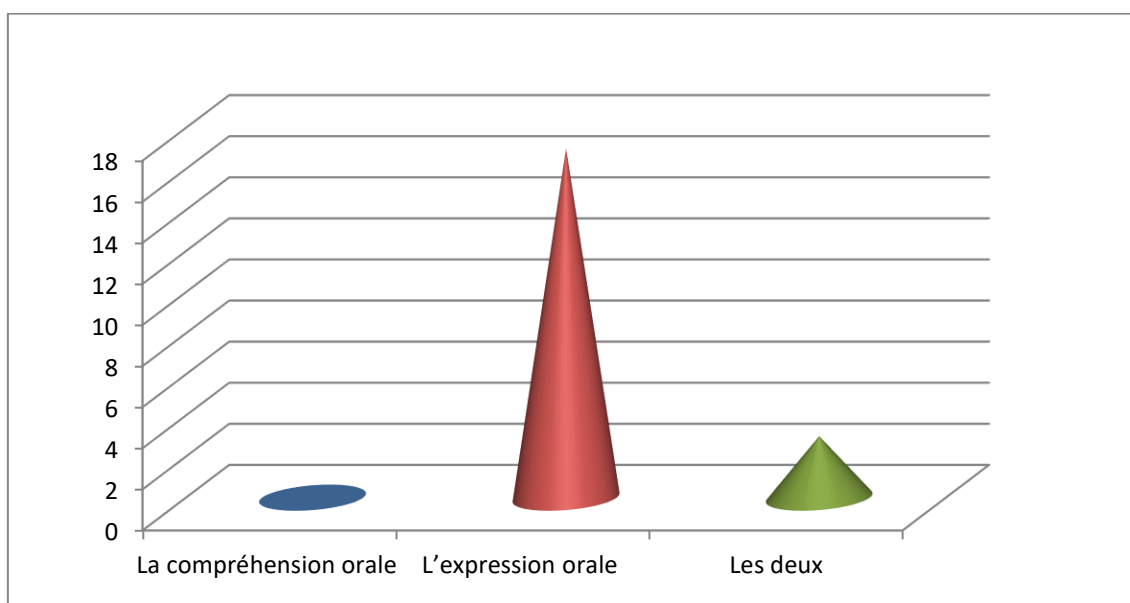
Item 6 : Vos élèves ont-ils des difficultés dans :

- La compréhension orale ?
- L'expression orale ?

Tableau 7: Difficultés rencontrées par les apprenants en activités orales.

Réponses	Nombre	Pourcentage
La compréhension orale	0	00%
L'expression orale	18	90%
Les deux	02	10%

Graphe 7 : Difficultés rencontrées par les apprenants en activités orales.



D'après ces résultats, la plupart des enseignants interrogés (soit 90%) affirment que leurs apprenants ont des difficultés à l'expression orale tandis que le reste des interrogés (soit 10%) pensent que leurs élèves ont des difficultés en compréhension de l'oral.

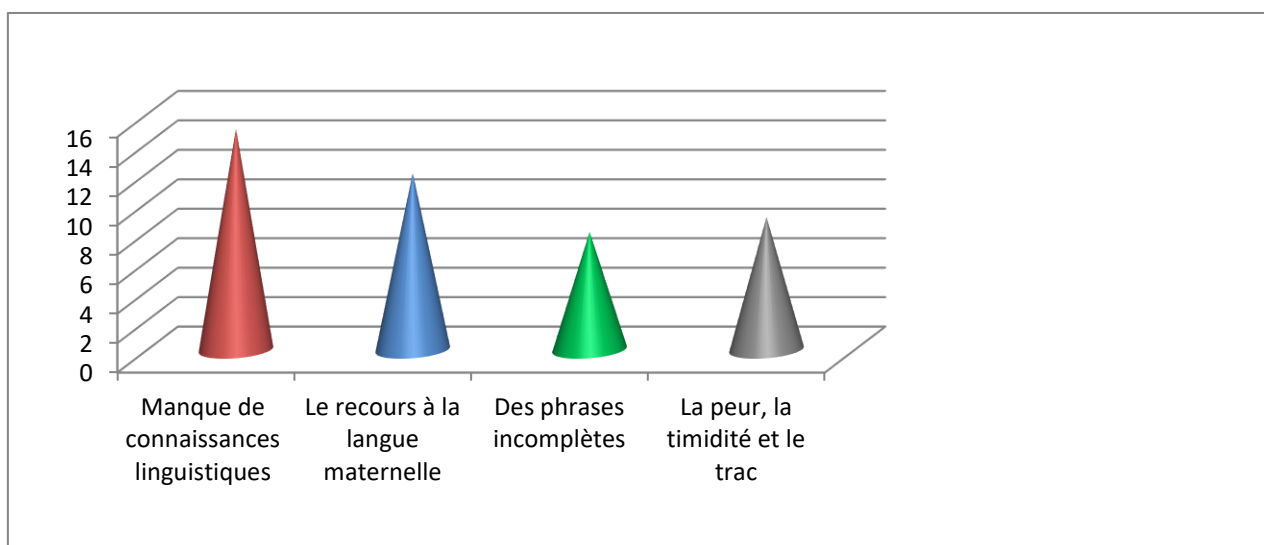
Item 7 : Quelles sont les difficultés que rencontrent vos élèves lorsqu'ils s'expriment oralement ?

- Manque de connaissances linguistiques
- Le recours à la langue maternelle
- Des phrases incomplètes
- La peur, la timidité et le trac

Tableau 8 : Origines des difficultés rencontrées par les apprenants à l'oral.

Réponses	Nombre	Pourcentage
Manque de connaissances linguistiques	15	34%
Le recours à la langue maternelle	12	27%
Des phrases incomplètes	08	18%
La peur, la timidité et le trac	09	21%

Graphe 8 : Origines des difficultés rencontrées par les apprenants à l’oral.



Selon les données recueillies, les difficultés rencontrées par les apprenants à l’oral peuvent être réparties comme suit :

- 34% estiment qu’elles sont liées au manque de connaissances linguistiques.
- 27% estiment que ces dernières relèvent du recours à langue maternelle.
- 18% estiment que la peur, la timidité et le trac sont à l’origine de ces difficultés.
- 9 % ont opté pour la construction des phrases incomplètes comme une source de difficultés.

Item 08 : Avez-vous déjà recouru à la théâtralisation de la fable comme support didactique avec vos élèves ?

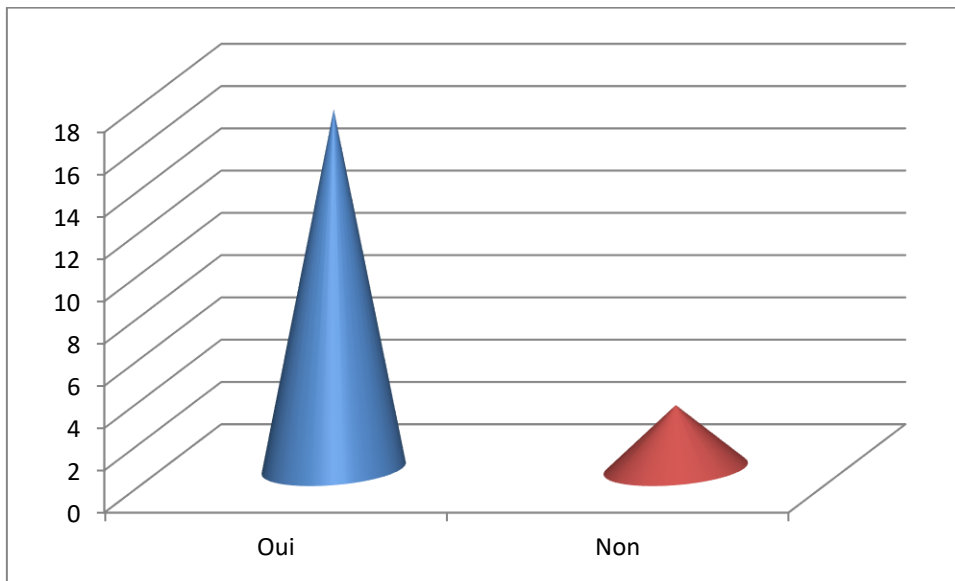
-Oui

-Non

Tableau 9 : Le recours à la théâtralisation de la fable comme support didactique.

Réponses	Nombre	Pourcentage
Oui	17	85%
Non	03	15%

Graphe 9 : Le recours à la théâtralisation de la fable comme support didactique.



La majorité des enseignants (85 %) utilisaient déjà la théâtralisation de la fable pour soutenir leur enseignement, et les 15 % des enseignants restants n'ont pas opté pour cette stratégie d'exploitation de la fable en classe.

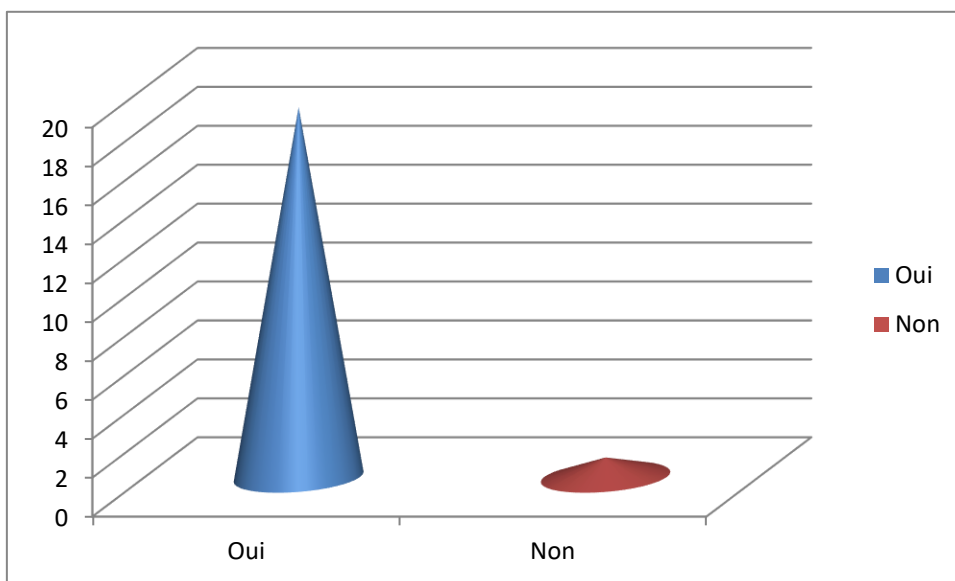
Item 9 : La fable permet-elle de développer chez vos apprenants de la deuxième année moyenne la compétence de l'expression orale ?

- Oui
- Non

Tableau 10 : Fable et compétence de l'expression orale en deuxième année du moyen.

Réponses	Nombre	Pourcentage
Oui	19	95%
Non	01	05%

Graphe 10 : Fable et compétence de l'expression orale en deuxième année du moyen.



Comme le montre le graphique ci-dessus, 19 enseignants pensent que la fable aide à développer les compétences orales de leurs apprenants. En revanche, nous avons constaté qu'un seul enseignant la considère comme inefficace.

Item 10 : Quelles sont les difficultés que rencontrent vos apprenants lors de la présentation d'une fable dans une activité d'expression orale ?

Parmi les réponses recueillies, nous pouvons en citer les suivantes :

- Le manque des ressources linguistiques chez les apprenants.
- Des difficultés au niveau de la prononciation.
- Le recours à la langue maternelle.
- Des problèmes psychologiques tels que le manque de confiance en soi, la peur de faire des erreurs, la timidité de parler en classe.

Item 11 : Comment vous remédiez aux difficultés que rencontrent vos apprenants lors de la présentation d'une fable dans une activité d'expression orale ?

Nous pouvons répartir les réponses des enseignants interrogés comme suit :

- Simplifier les expressions difficiles.
- Utiliser la mémorisation en corrigeant la prononciation.
- Faire des activités théâtrales pour développer la confiance en soi.
- Attirer l'attention des apprenants par des vidéos.

3. Interprétation des résultats

Rappelons que l'objectif de notre enquête destinée aux enseignants du moyen est de connaître la place de la fable dans le programme et dans le manuel de deuxième moyen, d'identifier la représentation des enseignants vis-à-vis de l'intégration de la fable de FLE et son apport à l'expression orale. Les conclusions tirées de cette étude peuvent être résumées comme suit :

- La place de la fable est cruciale dans le programme et dans le manuel de la deuxième année moyenne, ce qui se justifie par l'objectif principal de tout enseignement/apprentissage des langues, à savoir : le développement de compétences discursives liées à la connaissance de la langue.
- Le taux de difficultés rencontrées par les apprenants à l'oral montre qu'ils ne peuvent pas s'exprimer, car ils sont incapables de construire des phrases complètes, cela est dû à des déficits linguistiques.
- L'utilisation des activités théâtrales et des TIC dans l'enseignement/apprentissage du FLE peut renforcer la vitalité en classe et changer la méthode d'enseignement traditionnelle et concentrique.
- La fable est un outil pédagogique attrayant par excellence qui sert à motiver les apprenants à apprendre la langue française d'une manière simple et fluide. Elle permet de développer les compétences d'expression orale des élèves, de les enrichir culturellement et de favoriser la mémorisation des mots.

Conclusion

Tout au long de ce travail, nous avons tenté de mettre en avant la fable comme support didactique pour le développement de la compétence d'expression orale en classe de deuxième année moyenne.

L'analyse du questionnaire destiné aux enseignants a clairement démontré que les fables constituent un support pédagogique efficace et captivant pour améliorer les habilités des élèves à interagir et à s'exprimer en la langue française.

De plus, nous avons également souligné l'importance cruciale de choisir soigneusement les fables en fonction des objectifs pédagogiques et de l'âge des élèves. Dans ce processus, les enseignants ont un rôle essentiel à jouer en veillant à ce que les contenus sélectionnés correspondent au niveau d'assimilation de leurs élèves et aux objectifs d'apprentissage visés.

Par ailleurs, l'intégration des fables dans l'enseignement de l'expression orale se révèle être un atout précieux à la fois pour les enseignants et les apprenants. L'incorporation des fables dans contribue à rendre l'apprentissage de la langue plus stimulant, interactif et efficace. Cependant, il est impératif de compléter cette approche en intégrant d'autres méthodes d'enseignement afin d'assurer un apprentissage complet et de proposer des activités pour une meilleure exploitation de son potentiel, chose qui manque fatalement à notre protocole d'enquête menée qui se limite à la représentation des enseignants au lieu de leurs pratiques pédagogiques.

Pour conclure, notre recherche met en exergue l'importance de la fable en tant qu'auxiliaire didactique et insiste sur la nécessité d'une mise en œuvre mûrement réfléchie et adaptée aux besoins spécifiques des élèves de deuxième année moyenne. Nous aspirons à ce que les résultats obtenus de notre questionnement inspirent les enseignants à explorer davantage cette approche en vue d'améliorer la compétence d'expression orale des élèves et de participer ainsi à leur réussite académique et leur maîtrise linguistique tout en les motivant.

Bibliographie

Ouvrages

- Abdallah-Pretceille, M. et Porcher, L. (1996). *Éducation et communication interculturelle*. Paris : PUF.
- Adam, J.-M. et Revaz, F. (1996). *L'analyse des récits*. Paris : seuil.
- Dandrey, P. (1991). *La fabrique des fables essai sur les fables de la poétique de la Fontaine*. Paris : Klincksieck, Collection Théorie et critique à l'âge classique.
- De la Fontaine, J. (1897). *Fables de La Fontaine*. Tours : édition Mame.
- Jarrety, M. (2010). *Lexique des termes littéraires*. France : NORD COMPO.
- Poslaniec, C. (1990). *Donner le goût de lire*. Paris : édition sorbier.
- Reuter, Y. (2000). *Introduction à l'analyse du roman*. Paris : édition Nathan.
- Sorez, H. (1995). *Prendre la parole*. Paris : Hatier.
- Theuret, R. F. (2006). *Les genres narratifs, Ellipses*. Paris : édition Marketing S.A.

Reuves

- Coletta, J. M., « *L'oral c'est quoi ? Oser l'oral* », cahiers pédagogiques, n°400, 2002.
- Cuq, J-P. et Gruca, I., « *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde* », éd, PUG, Paris, 2012.
- Nuttin, J., « *Motivation et perspective d'avenir* », vol.14, Presse universitaire de Louvain, 1980.
- Reuter, Y., « *L'enseignement-apprentissage de la littérature en question* », Enjeux Namur, 1999.
- Seoud, A., « *Document authentique ou texte littéraire en classe de français* », In Etudes de linguistique appliquée, 1994.

Dictionnaire

- Cuq, J-P., Dictionnaire de didactique du français, Paris, CLE international, 2003, P.182.183.
- Dictionnaire Larousse électronique.
- Dictionnaire le nouveau Petit Robert, sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey, Paris, 1993, P 1918
- Le Petit Larousse, illustré, Larousse, Paris, 1995, P.720.
- Le Robert Dictionnaire D'Aujourd'hui, Alain Ray, Canada, 1991, P.700.
- Le Robert, Dictionnaire Pratique de didactique du FLE, ophrys, 2002, P.120.

Mémoires

- Guerroudj Sirine Djihane , 2023, « La motivation à apprendre en expression orale, Cas des étudiants de 1 ère année licence français », mémoire de master, Université 8 mai 1945 Guelma.
- Joubert Tailhefer, Camille, 2005 « Variations poétiques », Mémoire CE2 IUFM, Academie de Montpollier.

Sitographies

- Dictionnaire en ligne de CNRTL, sur <https://www.cnrtl.fr/déf/Oral> Consulté 31/03/2024 à 17h10.
- http://www.ac-créteil.fr/langage/contenu/prat_peda/dossiers/oral.htm Consulté le 15/02/2024 à 20h45
- Le centre national de Ressource Textuelles et Lexicales. (2005).Le Théâtre. <https://www.cnrtl.fr/lexicographie/th%C3%A9%C3%A2tre#:~:text=II.,A.,'expression%20corporelle%2C%20la%20musique>, consulté le 15/05/2024 à 11h 40.

Annexes

Questionnaire destiné aux enseignants du moyen

Dans le cadre de préparation d'un mémoire de Master de didactique au sein du département de français de l'université de Laghouat ayant pour intitulé « *La fable et l'enseignement / apprentissage de l'expression orale en classe de deuxième année du moyen* », je vous prie de bien vouloir répondre à ce questionnaire et vous remercie par avance de votre collaboration.

Sexe : Homme Femme

Diplôme :

Nombre d'années d'expérience:

Question 01 : Le manuel scolaire de la 2^{ème} année moyenne propose-il de travailler sur les textes littéraires ?

- Oui
- Non

Question 02 : Quel est le genre le plus préféré par vos apprenants ?

- Le conte
- La fable
- La légende

Question 03: Considérez-vous la fable comme support didactique motivant pour les apprenants ?

- Oui
- Non

Question 04 : Pour le choix des fables, exploitez-vous seulement les fables du manuel scolaire ?

- Oui
- Non

Question 05 : Quel est le niveau de vos apprenants à l'oral ?

- Excellent
- Bon
- Moyen
- Faible

Question 06 : Vos élèves ont-ils des difficultés dans :

- La compréhension orale ?
- L'expression orale ?

Question 07 : Quelles sont les difficultés que rencontrent vos élèves lorsqu'ils s'expriment oralement ?

- Manque de connaissances linguistiques
- Le recours à la langue maternelle
- Des phrases incomplètes
- La peur, la timidité et le trac

Question 08 : Avez-vous déjà recouru à la théâtralisation de la fable comme support didactique avec vos élèves ?

- Oui
- Non

Question 09 : La fable permet-elle de développer chez vos apprenants de la deuxième année moyenne la compétence de l'expression orale ?

- Oui
- Non

Question 10 : Quelles sont les difficultés majeures que rencontrent vos apprenants lors de la présentation d'une fable dans une activité d'expression orale ?

.....
.....
.....

Question 11 : Comment vous remédiez aux difficultés que rencontrent vos apprenants lors de la présentation d'une fable dans une activité d'expression orale ?

.....
.....
.....

Résumé

Cet humble travail de recherche se focalise sur la fable et l'enseignement /apprentissage de l'expression orale en classe de fle, le cas de la deuxième année moyenne.

Notre étude porte d'abord sur la place de la fable et de son rôle motivateur dans une classe de FLE. Ensuite, nous montrons l'expression orale, ses fonctions et sa relation avec la fable. Enfin, nous nous concentrons sur la partie pratique de notre recherche pour mettre en évidence l'importance de l'intégration de la fable en classe de deuxième année moyenne pour aider les élèves à développer leur compétence d'expression orale. Nous proposons pour cela un questionnaire pour voir si nos objectifs ont été atteints. Les résultats obtenus montrent que la fable joue un rôle important dans l'amélioration de l'expression orale des apprenants.

Mots clé : La fable, l'expression orale, FLE

Abstract

This humble research work focuses on the fable and the teaching/learning of oral expression in fle class, for students in the second year.

Our study first focuses on the place of the fable and its motivating role in a FLE class. Then we show oral expression, its functions and its relationship with the fable. Finally, we focus on the practical part of our research to highlight the importance of integrating the fable in the second-grade classroom to help students develop their oral expression skills. To do this, we propose a questionnaire to see if our objectives have been achieved. The results obtained show that the fable plays an important role in improving the oral expression of learners.

Keywords: the fable , oral expression , FLE

ملخص

يتمحور هذا البحث المتواضع على القصة الخرافية وكيفية تعليم وتعلم التعبير الشفهي لدى قسم اللغة الفرنسية للسنة الثانية متوسط .

يندرج موضوع دراستنا أولا على مكانة القصة ودورها التحفيزي في قسم اللغة الفرنسية. ثم تطرقنا إلى التعبير الشفهي، دوره وعلاقته مع القصة الخرافية. أخيرا: نركز على الجزء العملي في بحثنا من اجل التحقق من مدى فعالية الحكاية لتطوير قدرة التعبير الشفهي وعلى ضوء هذا اقترحنا إجراء استبيان لمعرفة ما إن كانت أهدافنا قد تحققت. النتائج المتحصل عليها تبين لنا بان القصة تلعب دور محوري في تطوير التعبير الشفهي لدى المتعلمين.

الكلمات المفتاحية : القصة ، التعبير الشفهي ، قسم اللغة الفرنسية